RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le Cnous renforce ses dispositifs pour l'accès aux droits des étudiants et signe une convention de partenariat avec Info Jeunes France

Publié le 8 janvier 2024, Mis à jour le 11 janvier 2024
Catégorie(s) : Les Crous



Ce mercredi 10 janvier, Emmanuel Mourlet, Président de l'association Info Jeune France (IJF), et Clément Cadoret, Président par intérim du Cnous, ont signé un accord de partenariat qui vise à pérenniser et généraliser au niveau national les nombreuses initiatives déjà menées avec le réseau Info Jeunes dans plusieurs Crous en faveur des étudiants. Cette convention va permettre de renforcer les liens entre les deux institutions en mettant en commun l'expertise des Crous en matière de vie étudiante et celle de l'IJF, dont la mission est d'informer et d'accompagner les jeunes sur tous les sujets de leur quotidien (travail, formation, accès aux droits, se loger, etc.)

UN PARTENARIAT POUR LES ÉTUDIANTS

« Ce partenariat a pour ambition de co-créer des actions concrètes pour les étudiants, grâce aux activités et savoir-faire de nos deux organisations mobilisées en faveur de la vie étudiante précise Clément Cadoret, Président par intérim du Cnous. *Dans un contexte économique particulièrement difficile pour les étudiants, cette convention avec IFJ, va permettre de lutter d'avantage contre le non-recours aux droits ou la précarité étudiante en renforçant l'information auprès des étudiants Sur les démarches administratives, la recherche d'emploi, de logement et sur les pistes de mobilité à l'international.»*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Le Cnous renforce ses dispositifs pour l'accès aux droits des étudiants et signe une convention de partenariat avec Info Jeunes France

Publié le 8 janvier 2024, Mis à jour le 11 janvier 2024
Catégorie(s) : Les Crous

La convention prévoit un cadre d'intervention très large et des actions très diverses pourront être mises en place.

Ateliers en résidence universitaire

Afin de favoriser l'accès à l'information des jeunes sur leurs droits, des ateliers d'information ou des évènements pourront être organisés conjointement.

Cofinancement d'actions envers les étudiants

Les CRIJ (centres régionaux information jeunesse) et les Crous pourront décider de cofinancer des actions ou évènements pour les étudiants, notamment afin de leur faire connaitre tous les services auxquels ils peuvent avoir accès.

Hébergement des jeunes du corps européen de solidarité (CES)

Ce partenariat permettra aux jeunes volontaires en CES de bénéficier d'un logement en résidence universitaire, le temps de leur volontariat, sous réserve de places disponibles.

LES PARTENAIRES DU RÉSEAU DES CROUS

Le réseau des Crous développe des partenariats avec divers organismes évoluant dans la sphère de la vie étudiante, afin de proposer aux étudiants des avantages, des activités et des évènements dans le but d'améliorer leur qualité de vie, favoriser leur épanouissement personnel et agir en faveur de leur insertion professionnelle.
En matière d'accès aux droits des étudiants, le réseau des Crous expérimente également depuis 2023 un partenariat avec le réseau France Services dans six départements pour mieux faire connaître ses services.

Pour connaitre les partenaires du réseau, rendez-vous sur : https://www.lescrous.fr/partenaires/